Image not found or type unknown

Renforcement du sol d'un rez-de-chaussée

Par **Monderer Samuel**, le **02/10/2017** à **07:43**

Bonjour, j'ai besoin de renforcer le sol de mon futur réz-de-chaussée.
Il s'agit de placer des poutres IPN dans les caves sous mon plancher.
Ces caves appartiennent à 2 autres propriétaires.

Que dois-je faire au niveau du syndic et de la copropriété ?

Merci de avance.

Bonne journée

Par **youris**, le **02/10/2017** à **10:03**

bonjour,
comme vos travaux concernent les parties communes de votre copropriété et les parties privatives de copropriétaires, vous devez présenter votre projet à votre assemblée générale pour obtenir son accord.
en règle générale, votre projet qui ne doit pas compromettre la solidité de l'immeuble, doit être vérifié par un architecte.
salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés